

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées



A.B.S.E.A.H.

Le bourg

12370 BELMONT SUR RANCE

www.abseah-belmont.com

contact@abseah.fr

PROJET ASSOCIATIF

Validé par le Conseil d'Administration du 20 janvier 2017

2016 - 2020

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées

L'A.B.S.E.A.H. a rédigé son précédent projet associatif, il y a un peu moins de 10 ans dans un contexte de pleine mutation : Lois et réglementations du début des années 2000, création des ARS, logique des appels à projet...

L'A.B.S.E.A.H., inscrite depuis 1963 dans des valeurs humanistes fortes, revendique son engagement au service des personnes handicapées mentales adultes et de leurs familles.

Le projet associatif 2016-2020 se doit de continuer de décliner les valeurs fondatrices de l'A.B.S.E.A.H. pour pérenniser son action dans un nouvel environnement et confirmer ses missions en direction des personnes dont l'accompagnement lui est confié.

Constatant :

- les évolutions intervenues dans l'approche, la caractérisation et la manière de traiter les divers handicaps,
- les adaptations professionnelles et humaines acquises depuis sa fondation en fonction des populations qu'elle a accueillies et accueille aujourd'hui – de l'enfance inadaptée, maintenant hors de ses missions, au handicap mental et aux poly-handicaps mentaux et psychiques des adultes,
- l'existence de populations handicapées d'origines nouvelles, souvent plus citadines que rurales, atteintes et marquées par les contraintes et difficultés inhérentes à la société actuelle et parfois aggravées par la "fracture sociale". Ces mêmes difficultés sont amplifiées par leur vieillissement et celui de leurs famille et proches.
- la prise de conscience, par les handicapés eux-mêmes, que leur état n'est pas une fatalité irrémédiable et qu'ils peuvent participer à l'organisation et à la gestion de leur parcours pour une vie conforme à leurs aspirations,
- la nécessité, donc, pour leur bien-être, de proposer aux personnes handicapées les dispositifs leur permettant de "choisir et mener leur vie",
- la détresse et le trouble des familles et proches des handicapés,
- Le vieillissement des personnes handicapées et de leurs familles.

Considérant le bilan :

Au cours des dernières années, l'association a répondu à sa volonté d'améliorer l'offre d'accueil des résidents en modernisant les conditions d'accueil et d'accompagnement à la Maison d'Accueil Spécialisée (2011 -2012) et aux ateliers de l'ESAT (2013 – 2014) en optimisant l'espace d'accompagnement et de travail protégé. Ces rénovations se sont réalisées dans un contexte d'inflation des exigences normatives et de fortes contraintes budgétaires. Les autres établissements inscrivent leurs évolutions adaptatives dans des projets bien avancés : les projets de modernisation des foyers de vie et d'hébergement notamment.

L'A.B.S.E.A.H. réaffirme ses valeurs et ses missions

Projet Associatif 2016 -2020 rédigé à la suite de la révision des statuts de l'Association – Mai 2016

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées

Les valeurs humanistes de l'association s'accordent par le respect de la personne accompagnée dans sa singularité, sa dignité et sa capacité d'évolution dans son environnement.

La mission d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées mentales et psychiques s'inscrit dans la politique en faveur des personnes handicapées.

Elle se traduit à L'A.B.S.E.A.H. par le prendre soin (le *care*) dans le respect de chacun, sans nier les difficultés évaluées, dans toutes les dimensions de leur vie.

Dans le cadre de la loi, des compétences et des pratiques professionnelles de son personnel, **elle organise son activité et structure ses moyens :**

pour que les personnes handicapés soient :

- **accueillies** en sites adaptés et agréables,
- **orientées** suivant leurs possibilités, leurs désirs et besoins,
- **aidées** dans le choix de leur cursus d'épanouissement humain,
- **accompagnées** dans leurs choix, en adéquation avec leurs capacités personnelles,
- **favorisées** pour leur intégration en milieu ordinaire et suivi chaque fois que nécessaire pour prévenir et éviter les échecs d'adaptation,
- **écoutées et informées** afin qu'elles prennent leur juste place en particulier dans les Conseils de la Vie Sociale (CVS).

et que l'âge venant

- elles soient accompagnées dans leur choix de retraite,

et que leurs familles et proches

- soient aidés et soutenus afin de pouvoir participer à l'évolution des personnes handicapées vers une vie de normalité et de bien-être.

et que les professionnels

- soient continuellement formés aux mutations de l'accompagnement et aux origines nouvelles des populations accueillies.

L'association veut mettre en œuvre le principe de solidarité à travers son action et en particulier par la gestion d'établissements et services en affirmant le respect absolu du droit à la différence et en mettant en avant les principes d'entraide et de protection en faveur des personnes vulnérables en situation de handicap.

Les principes de l'action et les modalités d'accompagnement.

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées

La personne handicapée accueillie est avant tout une personne, ayant une vie sociale, une famille - un entourage affectif, des aspirations, des besoins, comme tout un chacun.

Il s'agit donc de considérer la personne accueillie dans sa globalité, en prenant en considération l'ensemble de son accompagnement, en évitant le cloisonnement et les ruptures dans son parcours.

La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Elle consiste à répondre à ses besoins nécessaires au plein exercice de sa citoyenneté, de sa capacité d'autonomie et de développement ou de l'aménagement de l'offre de service.

Les valeurs de l'A.B.S.E.A.H. sont ancrées dans le courant humaniste. *Carl Rogers, un des précurseurs du courant humaniste en psychothérapie parle de relation d'aide d'un accompagnement centré sur la personne. La relation d'aide a pour principe la compréhension de ce qui se passe pour la personne et de la manière dont il éprouve la situation qui lui fait problème, la clarification progressive de son vécu et la recherche de moyens ou de ressources permettant un changement.*

Le projet associatif marque une volonté, une ambition, relayées à travers les projets d'établissements ou de services que font vivre tous les professionnels.

Donc, le fondement qui étaye les pratiques d'accompagnement repose sur une conception de l'être humain selon laquelle la personne ne se réduit pas à son handicap.

En conséquence, les professionnels sont incités à adapter le quotidien aux besoins et attentes des résidents, ainsi qu'à respecter leur statut et leur place, que ce soit en terme de droit, de citoyenneté, ou de place symbolique dans l'institution.

A cette fin, le travail d'équipe revêt une signification particulière. Il ne s'agit pas dans un tel établissement à enfermer chaque professionnel dans sa fonction mais bien à favoriser aussi bien la complémentarité entre chacun et à faciliter la polyvalence.

Orientations 2016-2020 :

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées

L'A.B.S.E.A.H. doit rester au service des résidents et de leurs familles pour ne pas dériver vers un militantisme qui finirait par mettre les adhérents au service de l'A.B.S.E.A.H.

Il s'agit de poursuivre la garantie de la qualité de l'accompagnement dans l'appréhension des mutations de l'environnement. C'est prendre en compte l'évolution des situations des personnes accompagnées (avancée en âge, handicap psychique, nouvelles aspirations...) et adapter l'offre de service. C'est proposer des solutions adaptées aux besoins exprimés ou évalués des personnes.

La poursuite de l'adaptation des locaux et des équipements sera une réponse concrète pour faciliter l'accompagnement des professionnels et la vie des usagers (développer les modes d'hébergement alternatif « hors les murs » de type logement foyer et ou de type logements regroupés).

Les actions en faveur du maintien des personnes dans leur lieu de vie seront soutenues dans la limite des moyens et compétences de chaque établissement et service.

Les partenariats seront privilégiés pour accéder à cette ambition.

Nous devons **INNOVER** dans les réponses sociales, alimentées par l'observation des besoins, c'est un **enjeu de QUALITE** :

- Favoriser **la participation, une gouvernance citoyenne**, au travers d'une meilleure prise en compte des Conseils de la Vie Sociale (CVS) et l'organisation d'enquêtes de satisfaction afin de vérifier la cohérence des actions menées et de mesurer les résultats obtenus.
- Améliorer **les conditions de vie et de soins** par la poursuite de la modernisation des structures. Après la restructuration de la MAS et la modernisation des ateliers de l'ESAT, les Foyers d'Hébergement et de Vie doivent être adaptés aux nouveaux besoins, aux projets individuels et au vieillissement. Dans l'attente, la maintenance et l'entretien courant doit en assurer la pérennité.
- Adapter **la formation** des personnels aux mutations des profils des personnes accueillies et accompagnées en améliorant la qualité de service, et pour les personnes accueillies et accompagnées à la prise de parole afin d'améliorer l'écoute.
- Rechercher les conditions d'une plus grande **inclusion sociale** par un travail adapté, l'accès à la culture, aux sports et aux déplacements selon les aptitudes et aspirations des personnes que nous accompagnons.
- Mettre en œuvre **des coopérations et des mutualisations** à la recherche d'économie d'échelle, de synergies au travers de temps d'échanges et de réflexions entre acteurs sur le territoire (les difficultés, les pratiques, les expériences, la synthèse des attentes, les actions envers les autorités de tarification et les collectivités locales).
- **Communiquer** pour rendre visible notre engagement et la pertinence de nos actions.

Le projet associatif est un cadre balisant l'action de tous, qui doit permettre à tous les acteurs de se situer. Il doit être décliné dans chaque projet d'établissement.

A.B.S.E.A.H.

Association Belmontaise de Service Et d'Accompagnement pour personnes Handicapées

Les professionnels s'engagent dans l'accompagnement au respect et à la dignité des personnes. Chacun contribue aux projets et à la qualité du service par le travail d'équipe et dans la coopération, discrétion et devoir de réserve garantissent le respect de la personne.

Il s'agit de s'imprégner et de décliner au jour le jour des concepts forts :

- *l'inclusion/participation,*
- *le soutien à la famille,*
- *les évaluations et la qualité,*
- *l'accès aux soins,*
- *l'accompagnement des publics spécifiques,*
 - * psychique,*
 - * avançant en âge,*
- *l'implication dans les réseaux et partenariats,*
- *l'approche territoriale,*
- *une formation permanente adaptée aux besoins.*

Le suivi du projet associatif fera l'objet d'une révision quinquennale.

Ce projet sera concrètement évalué par principe dans cinq ans, mais tout au long de sa mise en œuvre il sera animé et adapté si le besoin est nécessaire pour des raisons internes comme externes, et l'association s'engage pleinement à le faire vivre pour le bien être des personnes handicapées.